



**FORUM NATIONAL DU PAYSAN TOGOLAIS (FNPT),
12^{ème} EDITION**

Communiqué

Kara, samedi 25 janvier 2020

Le Président de la République, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE a procédé ce samedi 25 janvier 2020, au lancement officiel du Plan d'urgence du Gouvernement pour la transformation agricole du Togo.

Saisissant l'occasion de la clôture du 12^{ème} Forum national du paysan togolais (FNPT) dont le thème central est intitulé « Plan d'urgence du Gouvernement pour la transformation agricole du Togo », le Chef de l'Etat a félicité les acteurs des chaînes de valeur agricoles et les participants pour leurs riches contributions aux propositions du Gouvernement en vue d'une agriculture togolaise plus pourvoyeuse d'emplois et de richesses.

Approuvant les idées nouvelles apportées au document de base soumis à l'amendement des acteurs, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE a formé le vœu qu'à

travers la mise en œuvre de ce plan d'urgence, l'agriculture togolaise opère rapidement des mutations afin de devenir « un secteur d'activité plus attractif parce que moins pénible, mieux organisé et plus rentable, et créateur d'emplois ».

En effet, le plan d'urgence qui constitue un document d'opérationnalisation du Plan national du développement (PND _2018-2022) en son axe 2 consacré au secteur agricole, vise notamment de :

- renforcer les cultures de contre-saison,
- mettre l'accent sur la transformation et la commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires,
- et instaurer des labels de qualité, en vue de tripler les rendements et les revenus des petits producteurs d'ici 2025.

A ce titre, il est prévu la mise en œuvre sans délai d'une série d'actions que sont entre autres :

- **La mécanisation agricole et les aménagements hydro-agricoles :**
- **La promotion et la valorisation des produits agricoles locaux.**
- **Le renforcement de l'accès des acteurs des chaînes de valeur agricole au financement, à l'assurance maladie et à la protection sociale**
- **La promotion de l'agriculture biologique et la qualité labélisé Togo,** notamment dans les filières et produits à forte valeur ajoutée tels que le soja, le sésame et le fonio.
- **Le développement de la production animale et halieutique, avec le soutien à la création des ranchs et la construction d'au moins un abattoir moderne par région par an.**
- **Le renforcement de la mise en marché**
- **L'assurance agricole**

- **La refonte du système de formation agricole** axée sur les besoins des chaînes de valeur agricole et orientée agrobusiness.

A terme, le gouvernement compte accompagner l'aménagement de cinq cent mille (500.000) hectares de terres cultivables, l'installation de quatre cent (400) ZAAP à raison d'au moins une (01) par canton, la création de deux (02) agropoles dans chaque région, l'irrigation de dix mille (10.000) hectares de terres pour l'installation de quarante mille (40.000) jeunes et femmes intéressés par les cultures de contre-saison, l'accompagnement de deux (2 .000) jeunes et femmes dans la création et le développement de leur entreprise dans le domaine agricole pour le développement d'une économie rurale, l'habilitation de cinquante mille (50.000) jeunes et femmes professionnels pour la production, la commercialisation locale voire l'exportation de divers produits d'élevage, l'offre de différents produits d'assurance adaptés aux réalités du secteur agricole pour au moins un million (1.000.000) d'actifs d'ici à 2022.

Le Cabinet du Ministre